



COMMUNIQUE DE PRESSE GREVE DU 07/02 23 CONTRE LA REFORME DE RETRAITES

Le SNUipp FSU Mayotte, tout comme l'ensemble des organisations syndicales, est mobilisé pour le retrait du projet de réforme des retraites présenté par le gouvernement. Rien ne justifie une réforme aussi inutile, injuste et brutale. **NON** au recul de l'âge légal de départ à 64 ans et à l'allongement de la durée de cotisations !

Le SNUipp FSU Mayotte appelle donc les personnels du 1er degré à se mettre en grève le 7 février.

Par ailleurs, le SNUipp FSU Mayotte reste déterminé à faire aboutir ses revendications locales. Notre organisation étudiera très prochainement avec les personnels du 1^{er} degré l'éventualité et la pertinence d'un mouvement de grève reconductible pour :

- L'augmentation du taux d'indexation des salaires au minimum à 53% ;
- Le respect des engagements actés par le Recteur de l'Académie de Mayotte dans le relevé de conclusions de la visioconférence du 09/02/2022 et de l'audience du 14/02/2022 notamment :
 - o La mise en place d'une prestation liée à la restauration pour le 1er degré ;
 - o La mise en place d'une prime spécifique Mayotte à destination notamment des personnels qui ne sont pas éligibles à l'ISG ;
 - o Le reclassement 6 mois avant la retraite des anciens instituteurs de la CDM afin de garantir un niveau de pension qui tienne compte de l'ensemble des services ;
 - o Révision de la quotité de travail des AESH afin d'augmenter leur rémunération ;
 - o Limitation du nombre de centres de concours de recrutement des professeurs des écoles à Mayotte et augmenter le nombre de postes alloués au second concours interne sera négocié avec le ministère et régulée au niveau des deux autres concours ;
- Le maintien et l'application à toutes et tous de l'Indemnité Temporaire de Retraite ;
- L'alignement du montant des prestations sociales et familiales sur le national ainsi que la mise en place de l'IRCANTEC.

RDV MARDI 07/02/23 7H00 PLACE DE LA RÉPUBLIQUE